



**HAL**  
open science

## “Mes chers enfants...”. Etre mère dans la France des Lumières

Christine Dousset-Seiden

► **To cite this version:**

Christine Dousset-Seiden. “Mes chers enfants...”. Etre mère dans la France des Lumières. Familles, parents et enfants de l’Antiquité à nos jours. Sensibilités, stratégies et conflits, Nov 2016, Tunis, Tunisie. pp.165-180. hal-02085298

**HAL Id: hal-02085298**

**<https://univ-tlse2.hal.science/hal-02085298>**

Submitted on 15 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Christine Dousset-Seiden, FRAMESPA (UMR 5136), Université de Toulouse.

**Biographie :**

Christine Dousset-Seiden est maître de conférences en histoire moderne à l'université Toulouse – Jean Jaurès, rattachée au laboratoire Framespa. Elle s'intéresse à l'histoire de la famille et aux relations de genre dans la société française du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle a notamment travaillé sur le veuvage des femmes et l'accès à l'héritage des filles et des garçons. Elle a également codirigé avec Fabrice Boudjaaba et Sylvie Mouysset *Frères et sœurs du Moyen Âge à nos jours*, un ouvrage collectif consacré aux relations dans les fratries paru en 2016 chez Peter Lang.

**Résumé :**

Les sources de l'intime, telles les correspondances familiales, permettent d'appréhender Les transformations de la maternité dans les élites au siècle des Lumières. Trois correspondances familiales nobiliaires toulousaines du XVIII<sup>e</sup> siècle sont ici sollicitées comprenant des lettres de femmes écrivant à leur mari ou à leurs enfants. Toutes sont des mères dont les lettres reflètent leur expérience de la maternité à trois étapes de la vie : lors de la petite enfance, à l'adolescence et à l'âge adulte. Leurs lettres illustrent les changements concernant la perception du jeune enfant et sa place, désormais importante, au sein de la famille, intervenus dans les dernières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles soulignent également le rôle que jouent les mères dans l'éducation des garçons à l'adolescence et l'étroitesse des liens avec les enfants à l'âge adulte. Elles témoignent enfin de l'attachement que les mères manifestent à leurs enfants et de l'expression des sentiments maternels dans le cadre normé des échanges épistolaires.

**« Mes chers enfants... ».**  
**Être mère dans la France des Lumières**

En 1980, dans leur ouvrage pionnier sur l'histoire des mères du Moyen Âge à nos jours, Yvonne Knibiehler et Catherine Fouquet constataient que les hommes avaient abondamment écrit et publié sur la maternité. Elles poursuivaient en affirmant que : « pendant ce temps, paradoxalement, les femmes, les mères se taisent. Elles ont écrit des poèmes et des romans d'amour ; elles n'ont pas écrit de poème ni de roman d'amour maternel. Même leurs lettres sont souvent pauvres sur ce sujet, hormis celles de Mme de Sévigné. Elles ne disent pas davantage leur vécu spécifique : l'accouchement, pas plus que l'allaitement, ne fait l'objet d'aucune relation sincère et profonde jusqu'à une époque toute récente<sup>1</sup>. »

Depuis la parution du livre, les travaux sur les écrits du for privé – livres de raison, mémoires, journaux et lettres intimes – se sont multipliés de la part des historiens comme des spécialistes de la littérature<sup>2</sup>. Ils ont non seulement attiré l'attention des chercheurs sur la richesse de sources longtemps méconnues, mais aussi proposé de nouvelles approches. Au sein de cette masse documentaire, les correspondances constituent un moyen exceptionnel pour saisir de l'intérieur les relations dans la sphère familiale. Les pratiques épistolaires familiales connaissent à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle un essor qui s'épanouit au cours du siècle suivant, grâce à l'implication croissante des femmes dont l'alphabétisation se développe. Elles restent cependant circonscrites à certains milieux sociaux. Une correspondance régulière

---

<sup>1</sup> Knibiehler Y. et Fouquet C., *Histoire des mères du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Montalba, 1980, p. 6.

<sup>2</sup> Ces travaux sont trop nombreux pour être énumérés ici. Citons entre autres les publications collectives du Groupe de Recherche sur « Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Âge à 1914 » sous la direction de Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu ainsi que Mouysset S., *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007 et Seth C., *La fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont, 2013. Sur les correspondances, Grassi M.-C., *L'art de la lettre au temps de La Nouvelle Héloïse et du romantisme*, Genève, Statkine, 1994, Dauphin C., Lebrun-Pézerat P., Poublan D., *Ces bonnes lettres : une correspondance familiale au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Michel, 1995, Verjus A. et Davidson D., *Le roman conjugal. Chroniques de la vie familiale à l'époque de la Révolution et de l'Empire*, Seyssel, Champ Vallon, 2011.

avec un membre de sa famille suppose non seulement une familiarité poussée avec l'écrit, mais aussi du temps, de l'argent et des séparations longues ou fréquentes. De plus, pour que des lettres arrivent jusqu'à nous, elles doivent avoir été conservées parmi des archives. Cet ensemble de contraintes explique qu'en ce qui concerne le XVIII<sup>e</sup> siècle la grande majorité des correspondances féminines aujourd'hui disponibles appartiennent à des femmes issues de la noblesse, malgré des exceptions notables comme Madame Roland à la fin de la période. Aujourd'hui mieux repérées, on retrouve ces correspondances familiales dans des fonds d'archives privées, dispersés un peu partout en France et souvent déposés dans des dépôts publics ou des bibliothèques. Certaines ont été publiées, anciennement ou récemment, d'autres sont restées manuscrites.

Trois d'entre elles retiendront notre attention. Datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, elles proviennent de familles de la noblesse parlementaire toulousaine, les Riquet de Bonrepos, les du Bourg, les d'Albis de Belbèze. Au milieu d'échanges épistolaires très variés, s'y trouvent des lettres de femmes concernant directement la maternité, qu'il s'agisse de mères s'adressant à leurs enfants, d'épouses écrivant à leur mari, voire de filles correspondant avec leur mère. Certes, il ne faut pas rechercher dans ces missives de longues introspections ou de profondes analyses psychologiques. Elles obéissent à des codes d'écriture assez rigides, et les objectifs des scripteurs sont d'abord de communiquer, d'échanger des nouvelles, de prescrire des recommandations ou de demander des conseils. Mais, dans ce cadre, ce sont bien des mères qui s'expriment, témoignant de leur expérience personnelle de la maternité. Paroles d'autant plus précieuses qu'elles sont plutôt rares et qu'elles s'inscrivent dans ce corpus entre les années 1740 et les années 1780, à un moment où les familles aristocratiques connaissent d'importantes mutations au tournant des années 1760. Tandis que les écrits sur l'éducation se multiplient, que la vision du rôle des mères se transforme sous l'impulsion de Rousseau, c'est un nouveau modèle de famille qui émerge alors, fondé sur l'amour conjugal et parental. Ces lettres de mères toulousaines rendent-elles compte de ces changements ?

## **DEVENIR MERE**

Les hasards de la conservation des archives familiales nous permettent de comparer deux séries de lettres rédigées à quarante ans de distance par deux jeunes femmes de 26 ans, Madame de Bonrepos et Madame d'Albis de Belbèze. Déjà mères de jeunes enfants, elles sont toutes deux enceintes lorsque leurs maris respectifs, membres du parlement, sont appelés par leurs fonctions loin de Toulouse et doivent les quitter pour de longs mois. Il s'ensuit des

correspondances très régulières entre les époux qui s'écrivent toutes les semaines. Pour ces femmes de l'aristocratie, l'absence de leur mari ne signifie pas qu'elles se retrouvent seules ; elles sont à la tête d'une maison employant plusieurs domestiques, cohabitent régulièrement avec un beau-père ou une belle-mère, reçoivent familiers et visiteurs. La première, Catherine Charlotte de Maupeou, a épousé Jean-Gabriel-Amable de Riquet de Bonrepos, avocat-général au parlement, sept ans auparavant. Étrangère à la région toulousaine, elle a dû quitter sa famille à la suite de son mariage pour venir s'installer en Languedoc auprès de son mari et de sa belle-famille. Elle a alors trois enfants, un garçon et deux filles, et est enceinte d'un quatrième, quand Monsieur de Bonrepos part à Paris à l'été 1744 d'où il ne reviendra qu'en août 1745. Pendant son absence, elle met au monde une fille, qui naît en décembre et survivra. Mais la santé de la mère cause pendant plusieurs semaines des inquiétudes à son entourage avant qu'elle se remette d'une mauvaise fièvre. La seconde de ces mères, Marie-Thérèse Lecomte de Latresne, est l'épouse de Jean-François-Denis d'Albis de Belbèze, conseiller au parlement, qui s'absente de septembre 1783 à février 1784. Déjà mère de deux enfants, une fille et un garçon, elle accouche d'un fils en octobre 1783. Là encore, le nourrisson est en bonne santé, mais Madame d'Albis tombe elle aussi malade après son accouchement et met quelque temps à se rétablir. Au moment où elles écrivent à leur mari, ces deux jeunes femmes partagent donc une expérience très similaire de la grossesse et de la maternité : même milieu social, celui de la noblesse de robe provinciale, situation familiale quasi identique, accouchement comparable, pratiques maternelles communes qui se dégagent de la lecture de leur correspondance. Selon les habitudes de leur milieu, aucune ne nourrit elle-même ses enfants. Alors que l'allaitement maternel est devenu à la mode dans les années 1780, Madame d'Albis n'adopte pas les préceptes rousseauistes. Après leur naissance, leurs nouveaux-nés sont donc classiquement confiés à des nourrices, qui ne résident pas sur place mais dans les environs, à la campagne. Ils y resteront pendant plusieurs années. Par conséquent, ces jeunes mères ne vivent pas au milieu de leur progéniture. Au moment où leurs correspondances nous permettent d'entrer dans leur vie quotidienne, ne réside auprès d'elles, dans leur hôtel toulousain ou dans leur résidence campagnarde, qu'un seul enfant, l'aîné, dont des domestiques s'occupent au quotidien. Dans la famille de Bonrepos, il s'agit d'un petit garçon, d'environ six ans, dans la famille d'Albis de Belbèze d'une fillette plus jeune, âgée d'environ quatre ans.

Malgré ces fortes similitudes, la place consacrée aux enfants dans leurs lettres et la façon de les évoquer sont bien différentes. Près d'une cinquantaine des lettres que Madame de

Bonrepos a écrites à son mari pendant son absence en 1744-1745 ont été conservées<sup>3</sup>. Elles sont presque toutes rédigées de sa main, d'une graphie assez enfantine et d'une orthographe très approximative. Contrairement à des pratiques répandues qui voient les lettres circuler dans un cercle assez large, celles de Madame de Bonrepos semblent adressées exclusivement à son mari, qu'elle vouvoie selon les codes épistolaires en vigueur, mais appelle familièrement « notre homme ». Son style est sans prétention, le but de ses lettres est avant tout utilitaire, la narration n'occupant qu'une place très réduite. Elle y apparaît comme une épouse dévouée qui informe son mari des nouvelles de la maison dont elle a la charge en son absence : le comportement des domestiques, la gestion financière, ses relations avec sa belle-mère, la santé des uns et des autres. Après la mort de son père qui décède durant cette période se rajoute la question du règlement de sa succession. Au fil des mois, face à sa belle-mère qui « radotte » et aux incessants problèmes d'argent auxquels elle doit faire face, son ton oscille entre la résignation et la plainte, entre les protestations de tendresse et la colère à l'encontre d'un époux lointain et selon elle dépensier.

Dans l'univers essentiellement domestique et familial dépeint par les lettres, maternité et enfants tiennent pourtant une place très secondaire. Sa grossesse, l'enfant à naître, son accouchement, sont à peine évoqués. Si elle y fait quelquefois allusion, c'est surtout pour se préoccuper du choix du parrain et de la marraine du futur enfant, c'est-à-dire de la dimension sociale de la naissance. Pourtant son mari ne se désintéresse pas de ses couches, puisqu'il lui propose de faire venir sa sœur à ses côtés, ce qu'elle refuse. Les enfants, quant à eux, ne sont pas évoqués systématiquement. Ils n'apparaissent que dans un peu plus de la moitié des missives, le plus souvent de manière laconique, en fin de lettre : « A dieu notre homme je vous embrasse de tout mon cœur nos enfants se porte bien mon fils vous assure de ses respects<sup>4</sup> ». De ses deux filles aînées, elle ne dit rien de plus. Le mot « fille » n'est d'ailleurs employé que deux fois. Elle est un peu plus prolixe sur l'aîné, le garçon qui vit auprès d'elle et la suit dans ses déplacements. Elle l'évoque à six reprises, pour mentionner une maladie, un petit diner qu'il a donné, et demander à son mari de lui ramener un jouet : « Je vous prie de me faire le plaisir de porter à votre fils de ses petites fusées sela l'amusera beaucoup mais je ne veut point de selle qui saute<sup>5</sup> ». À l'exception de sa dernière fille, dont elle décline les prénoms à son époux lorsqu'elle l'informe de sa naissance et de son baptême – « j'ay fait

---

<sup>3</sup> Les lettres de Mme de Bonrepos sont conservées aux archives départementales de la Haute-Garonne (désormais ADHG) sous la cote 4 J 25.

<sup>4</sup> ADHG, 4 J 25, lettre du 1<sup>er</sup> novembre 1744.

<sup>5</sup> ADHG, 4 J 25, lettre du 26 octobre 1744.

tenir la petite fille par des pauvres elle s'appelle gabriel Eulalie louise<sup>6</sup> », – les enfants ne sont jamais désignés par leur prénom ou leur surnom. Ils n'apparaissent que comme « mon fils », « nos enfants » et ne sont donc jamais individualisés, mais seulement évoqués dans leur rapport de filiation avec leurs parents.

En 1783-1784, Madame d'Albis évoque à son tour grossesse et enfants dans la petite trentaine de lettres à son mari dont l'on dispose<sup>7</sup>. Leur forme est bien éloignée de celles qu'écrivait Madame de Bonrepos quarante ans auparavant. Le plus souvent la comtesse ne tient pas la plume elle-même, mais dicte sa missive à un membre de son entourage. Sa correspondance a donc un caractère moins privé que celle de Madame de Bonrepos, alors même que les époux d'Albis se tutoient. Si le destinataire en est toujours le mari, le contenu ne lui est peut-être plus exclusivement réservé. Qu'elles soient autographes ou de la main d'un secrétaire, ses lettres, rédigées dans un style plus recherché, accordent davantage de place à la narration. Bien que Madame d'Albis ne maîtrise pas très bien l'orthographe elle non plus, elle cherche à être légère et spirituelle, en employant le ton du badinage propre à la conversation de salon. L'univers de la maison ne constitue plus le seul horizon des nouvelles à délivrer : dès qu'elle peut reprendre une vie mondaine après son accouchement, elle raconte ses sorties à son époux. Pourtant, la maternité y tient une place bien plus importante que dans les lettres de Madame de Bonrepos. Les références à la grossesse et à l'accouchement sont plus nombreuses et prennent un ton beaucoup plus libre. Alors que par bienséance Madame de Bonrepos n'y faisait que de rares allusions, Madame d'Albis évoque les désagréments de son état et sa peur face à l'accouchement : « C'est un vilain métier que celui de faire toujours des enfants j'en suis bien lasse je t'assure<sup>8</sup> ». Elle n'hésite d'ailleurs pas à évoquer assez directement la sexualité, en invitant son mari à garder à l'avenir ses distances et à prendre une maîtresse, sans qu'il soit possible de discerner clairement s'il s'agit d'une plaisanterie ou d'une proposition plus sérieuse. Si ses plus jeunes enfants, le nouveau-né et son frère aîné qui ne vivent pas auprès de leur mère, sont toujours peu présents dans la correspondance maternelle, ils sont cependant davantage mentionnés et individualisés que ceux de Madame de Bonrepos : ils portent des prénoms ou des surnoms (« joujou »), leur physique et leur

---

<sup>6</sup> ADHG, 4 J 25, lettre non datée.

<sup>7</sup> La correspondance du couple, et d'autres membres de la famille, se trouve aux archives départementales de la Haute-Garonne sous la cote 1 E 5 et 1 E 6. Elle a été publiée au début du XX<sup>e</sup> siècle : Puis A., *Une famille de parlementaires toulousains à la fin de l'Ancien Régime. Correspondance du conseiller et de la Ctesse d'Albis de Belbèze (1783-1785)*, Paris-Toulouse, Édouard Champion-Édouard Privat, 1913. Une vingtaine de lettres de Mme d'Albis sont datées de 1783-1784 ; une dizaine d'autres qui ne comportent pas d'indication de date ou d'année ont probablement été rédigées également durant ce voyage. Nous avons laissé de côté la correspondance que le couple a entretenue l'année suivante dans des conditions similaires.

<sup>8</sup> ADHG, 1 E 5, lettre datée du 5 (octobre 1783).

caractère sont évoqués. Mais c'est surtout à l'égard de l'aîné que le changement est le plus frappant. La fillette désignée par son surnom, « poulou » ou « la poule », comme cela était fréquent alors dans ce milieu, est mentionnée presque systématiquement. Plusieurs lignes lui sont souvent consacrées. Son comportement, ses attitudes, ses paroles sont rapportées avec amusement et admiration. Sa mère détaille son éducation et souligne ses progrès.

« Poulou (...) est charmante. Elle ne parle plus que françois, elle écrit aussy bien que son age peut le permettre, j'espère que tu en seras bien content. Je vais lui donner un maitre de musique au premier jour, malgré qu'elle soit bien jeune, elle est en état d'apprendre tout ce que l'on voudra. Labadens est arrivé de Paris, je ne prendray plus de ses leçons, aimant mieux employer cet argent là à donner des talents à poulou, elle me parle sans cesse de toy, et me charge de te dire quelle est bien sage et qu'au moins elle te prie de ne pas oublier de luy apporter du bonbon. Tes deux garçons se portent au mieux, on dit que joujou est joly comme un cœur<sup>9</sup>. »

Aux dires de sa mère, tout l'entourage est sous le charme de la fillette, son grand-père paternel comme sa grand-mère maternelle. Qu'elle soit l'aînée de la fratrie, le premier enfant dont la famille peut partager le quotidien et suivre au jour le jour les progrès, n'est sans doute pas étranger à l'attendrissement général qu'elle suscite. Signe sans doute de la bonne santé des enfants, leur mère n'évoque presque jamais de maladie ni de crainte à cet égard. Si Madame d'Albis évoque si souvent et si longuement ses enfants, ce n'est pas nécessairement parce qu'elle s'en occupe davantage que le faisait Madame de Bonrepos : c'est que son mari le lui demande, comme en témoignent une partie de ses lettres, heureusement conservées à la différence de celles de Monsieur de Bonrepos. Dans toutes il s'enquiert de sa progéniture, et il se déclare même « enthousiasmé » de sa fille.

Bien que singulières, ces deux correspondances féminines illustrent clairement les mutations familiales en cours au sein de l'aristocratie française à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme l'écrivait Philippe Ariès, la famille « est devenue très bavarde et envahit la correspondance<sup>10</sup> ». L'attention nouvelle portée au jeune enfant qui s'exprime dans les lettres de Madame d'Albis reflète la promotion de l'affectivité au sein de la famille conjugale, entre mari et femme et entre parents et enfants. Le bonheur familial, dans lequel la présence des enfants concrétise l'amour au sein du couple, devient un idéal nouveau, revendiqué et affiché dans les tableaux de famille comme dans les correspondances, où l'enfance occupe une place désormais importante. Alors qu'au temps des pères lointains les mères étaient peu bavardes, elles le deviennent bien davantage lorsque leur entourage familial et amical s'intéresse à la vie quotidienne de leurs enfants.

---

<sup>9</sup> ADHG, 1 E 5, lettre du 19 décembre 1783.

<sup>10</sup> Ariès P., *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, éditions du Seuil, Points, 1973, p. 302.



## « LORSQUE L'ENFANT GRANDIT<sup>11</sup> »

Si le discours pédagogique à partir des années 1760 insiste beaucoup sur le rôle de la mère au cours de la petite enfance, la maternité ne se limite pas aux soins aux plus jeunes. Dans les milieux nobiliaires, beaucoup d'enfants doivent se séparer de leurs parents pour un temps plus ou moins long afin de recevoir une éducation convenant à leur état. À partir de dix ans, voire avant, les filles vont séjourner au couvent, les garçons, surtout les cadets, deviennent pensionnaires dans un collège ou une école militaire. Encore adolescents, ils entrent dans l'armée ou partent faire un grand voyage de formation.

D'autres correspondances familiales toulousaines entre mère et fils éclairent ce temps de la maternité en laissant dans l'ombre les relations avec les filles<sup>12</sup>. La plus abondante est celle d'Elisabeth d'Aliès, l'épouse du président au parlement Valentin du Bourg. Cette mère de famille nombreuse, dont six enfants atteindront l'âge adulte, écrit régulièrement à la fin des années 1760 et pendant les années 1770, à deux de ses fils cadets : Joseph, qui se trouve à l'armée, et Philippe, destiné au clergé, qui entre au collège d'Harcourt à Paris en 1767 à l'âge de seize ans, puis au séminaire Saint-Magloire en 1772. Durant cette même période, en 1769-1770, elle correspond également avec son fils aîné, Mathias, parti faire son Grand Tour en Italie<sup>13</sup>. La correspondance de la présidente du Bourg avec ses fils adolescents et jeunes adultes s'inscrit donc dans la chronologie entre celle des époux Riquet et celle du couple d'Albis. Contrairement à mesdames de Bonrepos et d'Albis, c'est une femme mûre et d'expérience qui s'exprime dans ces courriers toujours rédigés de sa main. De ces échanges, les plus riches et les plus abondants représentant environ 120 lettres, sont ceux entre la présidente et Philippe, qui réside pendant plusieurs années à Paris.

Le premier objet de ces correspondances est de réaffirmer régulièrement par le pacte épistolaire le lien maternel qui attache Madame du Bourg à ses enfants. Les lettres, qui en sont la manifestation concrète, ne s'inscrivent pas dans une simple relation duelle mère/fils.

---

<sup>11</sup> Bardet J.-P., Luc J.-N., Robin-Romero I. et alii, *Lorsque l'enfant grandit : entre dépendance et autonomie*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2003.

<sup>12</sup> Pour les relations épistolaires avec les filles au couvent, voir par exemple Goodman D., « Le rôle des mères dans l'éducation des pensionnaires au XVIII<sup>e</sup> siècle », in Brouard-Arends I. et Plagnol-Diéval M.-E., *Femmes éducatrice au Siècle des Lumières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 33-44. Dans le même volume, pour l'implication des mères dans l'éducation des fils, Marchand P., « La part maternelle dans l'éducation des garçons au XVIII<sup>e</sup> siècle », p. 45-61.

<sup>13</sup> Nous nous permettons de renvoyer aux études que nous avons déjà publiées sur cette correspondance : « La présidente Du Bourg : diffuser et mettre en pratique ses lectures. Réflexion à partir d'un exemple toulousain », in Brouard-Arends I. et Plagnol-Diéval M.-E., *op. cit.*, p. 75-92 et « Une mère et ses fils dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : la correspondance familiale de la présidente Dubourg », in Daumas M. (dir.), *Thèmes et figures du for privé*, Pau, Presses de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, 2012, p. 125-140. Le nom de la famille est orthographié selon les sources et les auteurs Du Bourg, du Bourg ou Dubourg.

Elles servent aussi à faire circuler les informations des uns aux autres pour maintenir ainsi bien vivant le lien familial distendu par la distance. Les fils chargent leur mère de transmettre respects et embrassades au père, aux frères et sœurs, à la grand-mère, aux tantes et oncles. En retour, elle donne des nouvelles des membres du groupe familial, qu'ils soient à ses côtés ou dispersés en France et à l'étranger. Par son activité d'épistolière, la mère apparaît ainsi véritablement comme le pivot de la famille. Cette fonction n'exclut pas l'expression de la tendresse selon les codes épistolaires en vigueur, qui prescrivent par exemple le vouvoiement entre parents et enfants. À plusieurs reprises, pour rassurer un de ses fils qui met en doute l'affection maternelle, Madame du Bourg évoque même avec force ses sentiments, soulignant la douleur liée à la séparation : « je m'accoutume difficilement à la privation de mes enfants, je voudrais les avoir toujours auprès de moi, je ne conois pas de plus grand plaisir je vous aime tous si tendrement que c'est toujours de nouveaux chagrins toutes les fois que je pense à leur absence<sup>14</sup>. » Ce type de propos est cependant assez rare car il convient de ne pas aviver chez l'enfant le chagrin engendré par l'absence de sa mère, ni de susciter des jalousies au sein de la fratrie. Elle s'exprime d'une manière plus libre dans ce long extrait d'une lettre écrite à son aîné Mathias, au moment du retour de son voyage en Italie :

« Avec quel délice je vous écris mon cher fils c'est à Bésiers que cette lettre vous atendra je ne compte plus que par jour le temps de votre absence j'ai révé que vous éties arrivé mon sommeil n'étoit pas assez profond pour me tromper et je pençois que ce n'était qu'une agréable illusion dont je ne voulois point sortir par le réveil bien sure que mon imagination fertille en images sombres me punissoit du plaisir que j'avois eu efectivement, le Rhone m'efraye, les voitures les chevaux jusques au paisible canal me fait peur le brouillard me fait craindre que les bords soit glissans et que si vous venes par cette route vous ne périssies si c'est par un carrossin je crains que la voiture se brise, par la brouette j'ajoute aux accidents ordinaires la fatigue qui peut vous faire tomber malade en chemin ou en arrivant, enfin je ne serai tranquille que lorsque vous sérés dans mes bras<sup>15</sup>... »

Le contenu des lettres de Madame du Bourg révèle aussi la manière dont elle perçoit son rôle de mère. Comme Madame de Riquet, elle agit en bonne gestionnaire, attentive malgré la distance à veiller à la santé et aux aspects matériels de la vie de ses fils, notamment dans le cas de Philippe. Les soucis de santé, l'entretien du linge, la fourniture de nouveaux vêtements, l'envoi d'argent de poche constituent autant de problèmes pratiques auxquels elle tente de trouver des solutions. Elle doit aussi poursuivre leur formation morale, une des tâches éducatives des parents, père et mère, jugée primordiale, comme cela apparaît dans les traités d'éducation du temps. Un enjeu d'autant plus important que l'éloignement augmente

---

<sup>14</sup> AMT, 5S 447, lettre à Philippe, 24 septembre 1773.

<sup>15</sup> AMT, 5S 446, lettre à Mathias, 29 janvier 1770.

considérablement les dangers en affaiblissant le contrôle parental. Elle réprimande sévèrement Joseph, qui a perdu de l'argent au jeu, et lui rappelle « cette loi sacrée gravée dans tous les cœurs que je vous ai répétée si souvent : ne faites point ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit. Appliquez-la à toutes vos actions<sup>16</sup> ». Elle termine une lettre à Philippe, pourtant bien plus sage, par ces mots : « adieu mon cher fils je vous embrasse bien tendrement et vous recommande la pratique des vertus. Si vous voulez être heureux l'amour du travail est un moyen assuré pour vous garantir des vices<sup>17</sup>. » Elle adhère ainsi pleinement aux préceptes éducatifs et moraux de son époque, tout en délaissant le discours religieux à proprement parler. Plus originale est son implication personnelle dans l'instruction et la formation intellectuelle de son fils Philippe. Elle s'intéresse au contenu de ses études lorsqu'il est au collège et échange avec lui sur le contenu de leurs lectures dans une perspective à la fois intellectuelle et morale. Par rapport aux deux mères évoquées précédemment dont nous ne connaissons pas la culture, Mme du Bourg, dont l'orthographe est un peu meilleure que celle de Mme de Bonrepos, apparaît comme une femme des Lumières, qui a lu les ouvrages de vulgarisation à succès tels ceux de l'abbé Pluche, mais aussi les grands auteurs comme Locke et Rousseau.

Tous ces efforts pour continuer à maintenir des liens et à éduquer, pour surmonter la douleur d'une séparation présentée comme un sacrifice, sont motivés par des raisons jugées impératives : la nécessité de trouver un établissement pour les enfants. Si pour les filles il passe par un bon mariage, pour les garçons il s'agit aussi d'obtenir une place attractive dans la magistrature, le clergé, l'armée, qui suppose de bénéficier de protections et de faveurs. La correspondance de Madame du Bourg à ses fils mentionne parfois des recommandations dans ce sens ou les efforts maternels déployés pour y parvenir. On retrouve les mêmes préoccupations sous d'autres plumes maternelles. Ainsi en est-il de Madame de Cadillac, Anne-Victoire Riquet de Caraman, belle-sœur de Madame de Bonrepos, dont la correspondance suivie qu'elle entretient avec sa mère a été conservée pour les années 1740<sup>18</sup>. Alors que Madame de Bonrepos est la mère de jeunes enfants, Madame de Cadillac, plus âgée que sa belle-sœur, est mère, entre autres, d'un fils officier dans l'armée. Détaillant les plans échafaudés pour lui trouver un régiment, qui tous échouent les uns après les autres en raison de ses moyens financiers limités, elle exprime crûment combien son orgueil maternel est

---

<sup>16</sup> AMT, 5 S 445, lettre à Joseph, 14 juin 1774.

<sup>17</sup> AMT, 5 S 447, lettre à Philippe, 19 septembre 1769.

<sup>18</sup> ADHG, 4 J 21, lettres reçues par Marie-Louise de Montaigne, présidente de Riquet, de sa fille Madame de Cadillac (1740-1749). Nous avons analysé ici les lettres envoyées en 1746-1747. Madame de Riquet est la belle-mère de Madame de Bonrepos évoquée plus haut.

déçu : « Je suis si ennuyée et si humiliée de voir mon fils subalterne [Il est capitaine] le seul de son âge et de son estat, qu'il n'y a rien que je ne fasse pour l'en tirer. Voilà Mr Degoas brigadier qui est entré en service deux ans après Moncassin. Enfin notre tour viendra peuttetre<sup>19</sup>. »

Pour toutes ces femmes, conscientes de la supériorité sociale liée à leur naissance et à leur mariage, l'ambition passe par la réussite professionnelle de leur fils pour lesquels elles développent une intense activité épistolaire afin de mobiliser leurs relations familiales, amicales et mondaines. De ce point de vue, on ne discerne pas d'évolution dans le temps : dans les années 1780, Madame d'Albis envisage pour son fils encore au berceau une carrière de chevalier de Malte. Les enjeux liés aux mariages des filles sont eux absents dans ces correspondances. En revanche, elles renferment des échanges épistolaires entre mères et filles mariées, qui ont quitté leur ville natale pour aller s'installer auprès de leur mari ou dont les pérégrinations, d'hôtel en château, les éloignent de leur famille.

## **ETRE MERE D'ENFANTS ADULTES**

Comme les correspondances familiales nobiliaires étudiées par Marie-Claire Grassi<sup>20</sup>, ces archives toulousaines sont en effet riches d'échanges épistolaires entre parents et enfants adultes séparés, soit de manière temporaire, soit de manière plus durable, en fonction de leur mode de vie. Dans les années 1780, frères et sœurs de la famille du Bourg ne résident toujours pas au même endroit : si Philippe a rejoint Toulouse où vivent sa mère, son frère aîné et une de ses sœurs, Joseph, chevalier de l'Ordre de Malte, Bruno, l'officier de marine, et l'une des sœurs épouse d'un commissaire des colonies, vivent au loin. Leur mère, devenue veuve, leur écrit comme elle écrivait quinze ou dix ans auparavant aux membres de la fratrie adolescents que les besoins de leur formation avaient conduits loin de la demeure familiale. Comme auparavant, ces échanges épistolaires ont toujours pour fonction de maintenir le lien malgré la distance, de réaffirmer l'attachement mutuel qui lie mère et enfants malgré la séparation. Dans cette famille dispersée la mère apparaît aussi toujours tel un point central dont la stabilité garantit la cohérence de l'ensemble. Élément-clé du réseau familial, elle reçoit des nouvelles de tous et les redistribue au reste de la fratrie.

Les échanges épistolaires ne s'effectuent plus sur le même mode que celui utilisé au temps de l'enfance ou de l'adolescence. Ils ne sont certes pas devenus égaux. Les enfants

---

<sup>19</sup> ADHG, 4 J 21, lettre du 5 ou 6 juillet 1747.

<sup>20</sup> Grassi M.-C., *op. cit.*

attestent toujours de leur attachement sur un ton respectueux selon les protocoles épistolaires en vigueur. Mais l'autorité maternelle s'est adoucie à défaut de disparaître complètement et la fonction éducative, si importante au temps de l'enfance et de la jeunesse, s'est effacée. Le mariage représente une étape essentielle dans l'accession à l'âge adulte, notamment pour les filles, qui se marient plutôt jeunes dans ces milieux. Pour les garçons, dont le mariage peut être davantage retardé ou qui restent célibataires, le passage s'effectue plus progressivement comme en témoignent les correspondances. Les fils célibataires paraissent entretenir des relations étroites avec leur mère veuve, qui continue à les conseiller et d'une certaine façon à les diriger, comme cela est attesté dans d'autres familles, tels les liens entre Auguste d'Escourmel et sa mère<sup>21</sup>. Chez les du Bourg, ont été surtout conservées les lettres reçues du plus jeune fils, Bruno, officier de marine toujours célibataire. En 1789, la présidente du Bourg lui écrit, alors qu'il est âgé de 28 ans, à la veille de son embarquement : « je vous aime trop mon cher fils pour ne pas vous rappeler quelque fois les sentiments que je vous ai vus et que je me flatte que vous avez toujours, oui mon ami vous aimez dieu plus que tout et vous le devez vu les graces qu'il vous a faite ne les negligez pas et vous etes sur du bonheur de ce monde et de celui de l'autre<sup>22</sup>. » De l'éducation religieuse de l'enfant aux conseils spirituels adressés à l'homme, la position de la mère n'a en fait que peu changé. Mais le mariage n'empêche en rien les relations épistolaires, bien au contraire.

D'autres correspondances entre mères et filles nous éclairent sur ce sujet. Dans les années 1780, Madame d'Albis a reçu des lettres de sa mère, Madame Lecomte de Latresne, partiellement conservées, parfois rédigées de sa propre main dans une orthographe plus qu'approximative et une graphie désastreuse. Après avoir quitté Toulouse temporairement pour le Bordelais, elle lui écrit en septembre 1784 : « j'espère que je n'auray aucun inconvénient qui m'empêche d'être exacte à notre correspondance » ; puis au mois de mai suivant : « tu dois avoir reçu ma chère fille par le dernier courrier une de mes lettres j'ai reçu ta jolie lettre qui m'a fait comme tu pense bien grand plaisir. Je te prie de me donner toujours des nouvelles je t'avais quittée avec bien du regret ne t'ayant pas laissée bien remise mais tu me dis que tu te porte bien ménage ta santé que je n'ai pas le chagrin du moins si je suis séparée de toi de te savoir malade<sup>23</sup>... ». L'insistance mise sur la régularité des courriers, dont témoignent les petites séries de missives conservées, est d'autant plus frappante que le

---

<sup>21</sup> *Destins croisés de deux familles nobles de l'Ancien Régime à l'Empire. Lettres d'Auguste d'Estourmel, Charles de Beauclerc et leurs familles (1784-1816)*, Correspondance établie et présentée par Scarlett Beauvalet-Boutouyrie, Isabelle Chave et Marion Trévisi, Limoges, Pulim, 2015. Auguste d'Escourmel connaissait Joseph du Bourg, évoqué à plusieurs reprises après la Révolution dans sa correspondance avec son ami.

<sup>22</sup> AMT, 5 S 445, lettre du 5 mai 1789.

<sup>23</sup> ADHG, 1 E 6, lettres des 5 septembre 1784 et 11 mai 1785.

contenu des lettres est en lui-même plutôt anodin et même futile : informations sur son état de santé, quelques nouvelles, long développement sur les dernières tenues à la mode... L'important est de maintenir le lien maternel, devenu d'autant plus essentiel qu'en se mariant sa fille a quitté les siens pour entrer dans une nouvelle famille. Madame Lecomte de Latresne n'omet pas de saluer son gendre et associe parfois à ses embrassades la Poule, sa petite-fille. La belle-famille fait désormais partie du cercle, et conjoints, petits-enfants, voire beaux-parents, beaux-frères et belles-sœurs sont souvent mentionnés à la fin des missives. La fonction d'inclusion remplie par les lettres est d'autant plus importante que d'autres correspondances familiales montrent les tensions qui peuvent exister entre les deux familles autour du paiement de la dot. L'épouse se trouve alors en porte-à-faux par rapport aux siens, partagée entre la loyauté envers son mari et celle envers sa famille. L'existence de petits-enfants porteurs de nouveaux espoirs constitue un élément fédérateur. Surtout attentive à donner des nouvelles, Madame Lecomte de Latresne fournit parfois des conseils à sa fille sur la manière de se comporter avec ses relations mondaines. Elle l'épaulé lorsqu'elle se trouve confrontée à des médisances et l'encourage à se distraire. Mais, à l'âge adulte, l'aveu de difficultés personnelles et la demande implicite de soutien qu'il implique ne s'effectuent pas seulement dans le sens fille/mère. Madame de Latresne évoque dans certaines de ses lettres à sa fille le mal-être qui l'envahit.

Marie-Louise de Montaigne – la présidente de Riquet –, dont les lettres ne nous sont pas parvenues, a dû elle aussi s'épancher en écrivant à sa fille, Madame de Cadillac. Dans une de ses réponses, cette dernière s'inquiète en effet de l'humeur de sa mère : « Je suis fâchée de n'estre pas à porter de me joindre à ces secours la pour vous distraire de ces vilaines vapeurs et travailler de conser à les chasser<sup>24</sup>. » Cependant, de ces missives régulièrement envoyées par la fille, ressort surtout le rôle de soutien de la mère. Madame de Cadillac se confie, raconte ses difficultés matérielles, fait part de ses « chagrins ». Ses lettres révèlent que sa mère lui apporte de l'aide, notamment sur le plan financier, alors que son mari est incapable de gérer ses affaires. Cette solidarité repose sur un lien étroit entre la mère et la fille, dont témoignent la régularité de la correspondance et les sentiments d'affection, exprimés sur un ton plus respectueux que celui en usage dans la famille Lecomte-d'Albis quarante ans plus tard : « Adieu ma chère maman, aimes moy toujours et randes justice à mon tendre attachement pour vous donnes moy de vos nouvelles<sup>25</sup> ». Le lien mère/fille semble renforcé par leur préoccupation commune envers les enfants de Madame de Cadillac. Affirmation d'amour

---

<sup>24</sup> ADHG, 4 J 21, lettre du 31 août 1746.

<sup>25</sup> ADHG, 4 J 21, lettre du 19 juillet 1747.

filial, les lettres de cette dernière sont en effet également celles d'une mère, largement consacrées aux nouvelles de ses enfants et surtout de son fils, officier au sein des troupes françaises engagées dans la guerre de Succession d'Autriche qui bat son plein. Se confiant à sa mère en 1747, elle évoque les combats qui font rage et lui fait part de ses inquiétudes pour le sort de son enfant. Au long récit de ses démarches infructueuses pour lui trouver un régiment, la présidente de Riquet répond en mobilisant son réseau de connaissances, écrivant à son tour pour rechercher des protections ou des informations dans la perspective d'un mariage. Marie-Louise de Montaigne n'est plus seulement une mère : elle est devenue une grand-mère.

Ces mères de la noblesse toulousaine du XVIII<sup>e</sup> siècle n'ont certes pas le talent de Madame de Sévigné, ni sans doute sa passion dévorante pour sa fille. Mais leurs lettres sont loin d'être muettes sur leur expérience de la maternité. Par leur nature même, elles témoignent que le lien mère-enfant ne peut pas être perçu exclusivement comme une relation duelle. Il s'inscrit dans un réseau relationnel familial comprenant le père, lorsqu'il est vivant, mais aussi les frères et sœurs, les grands-parents, voire les oncles et tantes, bien présents dans les milieux aristocratiques qui disposent de larges hôtels et de vastes châteaux où se retrouver. C'est ce groupe familial, plus large que le noyau conjugal, qui est touché par les transformations de la sensibilité et des comportements de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. La place du jeune enfant, une fois sevré, au sein de la famille s'en trouve modifiée, et la parole des mères enrichie, ce dont témoignent, après d'autres, ces correspondances. Ces lettres soulignent aussi que, dans ce milieu social, être mère ne se limite pas à enfanter, à élever les jeunes enfants et à éduquer les filles jusqu'au mariage, contrairement à l'image que donne de la maternité la littérature pédagogique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les quelques mères évoquées ici sont impliquées dans la destinée de leurs fils et de leurs filles, selon des modalités différentes, tout au long de leur vie, d'abord pour les former et leur permettre de mener une existence d'adulte conforme aux attentes de leur monde, puis pour partager le plaisir de voir grandir de nouveaux enfants et se soutenir mutuellement face aux difficultés. Au fil de ces étapes, de l'enfance à l'âge adulte, leurs lettres témoignent de leur attachement à leurs enfants et laissent la place à l'expression des sentiments maternels.